

## Concevoir un projet en promotion de la santé : méthodes et démarche éducative



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé : de l'analyse de la demande à l'identification du problème, de la définition des objectifs aux moyens mis en œuvre, des ressources nécessaires à l'importance du partenariat, l'enjeu et les démarches d'évaluation d'un projet.
- Connaître les ressources utiles pour conduire un projet de promotion de la santé : les acteurs, les outils, les guides méthodologiques...



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels (ou bénévoles associatifs) susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **4 jours** (28 heures) ou **5 jours** (35 heures.)

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



### FORMATEURS

Isabelle JACOB, Lucie PELOSSE et Pauline LACHAPPELLE, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



### LIEU ET HORAIRES

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon.

9,10, 20 et 21 mai 2019  
+ 20 septembre 2019 (optionnel)  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

9,10, 20 et 21 mai 2019 - LYON

+ 20 septembre 2019 (optionnel)



### PROGRAMME

#### Jour 1

#### Les représentations en matière de santé et les déterminants de santé

- Les différentes approches de la santé, l'évolution historique du rapport à la santé.
- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.

#### Jour 2

#### Les démarches de la promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

#### Jour 3

#### Les repères méthodologiques et éducatifs

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Les démarches éducatives.

#### Jour 4

#### Les ressources et l'évaluation

- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.
- Les ressources financières mobilisables.
- Les méthodes et outils d'évaluation d'un projet.

#### Jour 5 (optionnel le 20 septembre 2019)

#### La méthodologie en pratique

- Retours d'expériences des stagiaires.
- Echanges de pratiques et analyse collective.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

#### Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

# INSCRIPTION

## CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ

9,10, 20 et 21 mai 2019 - Lyon (et 20 septembre 2019 optionnel)

*Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.*

### STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

### ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

Je m'inscris à la journée optionnelle du 20 septembre 2019.

**Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.**

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez : .....

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).  
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début  
de la formation. Merci de nous la retourner signée.*

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 18 avril 2019** à  
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin  
69001 Lyon  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)